

## ATELIER D'ECRITURE ET DE CREATION FILMIQUE

L'atelier d'écriture et de création filmique est un espace de réflexion sur l'image, un laboratoire de fabrication de films. Il propose, aux amateurs avertis et aux professionnels, un accompagnement au développement de leurs projets personnels ainsi qu'un perfectionnement à l'équipement et aux techniques récents du tournage et de la post-production.

- ✓ **Aide à l'écriture, au développement, à la réalisation de projets personnels de documentaires et fictions.**
- ✓ **Renforcement des connaissances audiovisuelles, perfectionnement des techniques de prise de vue, prise de son, éclairage, post-production.**
- ✓ **Gestion de la production, préparation de budgets et plans de financement, stratégies de diffusion.**

**Reprise de l'atelier :  
Samedi 19 septembre 2015, de 14h00 à 19h00**

L'atelier est organisé autour des 4 temps :

- 1) Les séances collectives : perfectionnement et apprentissage de techniques récentes, exercices pratiques, échanges autour des projets, écritures.
- 2) Les séances personnalisées (en binôme ou trinôme) : élaboration des sujets personnels, avancement des écritures.
- 3) Les séances autogérées (individuelles ou en petit groupe) : utilisation libre du matériel, sans formateur, développement de l'autonomie.
- 4) Les Master-Class : rencontre avec des professionnels autour d'un aspect ou d'une technique spécifiques.

### ***Renseignements et inscriptions :***

A l'accueil de L'ESPACE JEMMAPES, 116 quai de Jemmapes 75010 Paris

Tel : 01. 48. 03. 33. 22

## **ATELIER D'ECRITURE ET DE CREATION FILMIQUE**

Les participants peuvent proposer un sujet à réaliser, un scénario à développer, un montage à finaliser. Ils peuvent réaliser leur film dans le cadre de l'atelier, ou en développer des étapes (écriture, repérages, tournage, montage), mettre en place la production et la recherche de financement, s'occuper de la diffusion. Ils perfectionnent leurs connaissances, en participant aux séances techniques et aux Master-class de l'atelier, et en collaborant aux tournages et montages des films des autres participants. La formatrice intervient en appui logistique, méthodologique et technique : elle accompagne chaque projet à chaque étape, suit les écritures, répond aux questions collectives et individuelles, aide à résoudre les difficultés rencontrées dans les diverses phases de fabrication.

### **Accès au matériel**

Les stagiaires peuvent utiliser l'équipement vidéo à l'intérieur et à l'extérieur du Centre, hors cours collectifs et sans être accompagné de la formatrice, en fonction des disponibilités du matériel et du calendrier des réalisations.

Un chèque de caution de 2.500 € est demandé au moment de l'inscription, donnant le droit d'accéder à la salle vidéo et d'utiliser l'équipement de façon autonome.

### **Equipement**

Caméscopes numériques HD, full HD, reflex, Black Magic, objectifs, kit son (micros, mixettes, enregistreurs, H.F.), kit éclairage, ordinateurs avec logiciels de montage virtuel Final-Cut et Da Vinci, vidéo-projecteur et écrans, accessoires.

Possibilité d'amener son propre matériel pour explications personnalisées.

### **Tarifs**

Les tarifs sont soumis à l'application du quotient familial. Se renseigner à l'accueil de l'Espace Jemmapes, muni de l'avis d'imposition. Possibilité de paiement échelonné par trimestre.

### **Dates et horaires**

Le premier lundi ou le dernier jeudi du mois, de 19h30 à 22h30,  
+ un samedi par mois, de 14h00 à 19h00.

Accès libre au matériel et à la salle vidéo les autres samedis, de 14h à 19h.

### **Règlement**

Le stagiaire est entièrement responsable des locaux et du matériel mis à sa disposition. En cas de vol ou dégradation du matériel, l'association peut exclure définitivement le stagiaire et demander le remboursement du préjudice. Les films réalisés dans le cadre de l'atelier sont une production de l'Espace Jemmapes, les stagiaires peuvent les utiliser pour des diffusions publiques non-commerciales, à condition d'en informer au préalable le Centre d'Animation.